



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DES ÉTUDIANTS LORRAINS

2021



DOSSIER DE PRESSE

COÛT DE LA RENTRÉE DES ÉTUDIANTS LORRAINS

2021

AVANT-PROPOS

Fédélor, la Fédération Étudiante de Lorraine, créée en 2014, est la première organisation étudiante de Lorraine et fédère diverses associations étudiantes du bassin lorrain.

Cette année encore, Fédélor sort son dossier sur l'indicateur du coût de la rentrée qui a pour objectif de calculer le budget de rentrée des étudiants lorrains, toutes filières et niveaux d'études confondus.

Pour la rentrée 2021 - 2022, on constate une diminution de **0,35%**¹ des frais spécifiques de la rentrée.

Notre étude sur le coût de la rentrée s'appuie sur les indicateurs de notre précédente édition ainsi que ceux de la FAGE - Fédération des Associations Générales Etudiantes - ou encore des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante.

Néanmoins, cette année, nous avons décidé de faire cette étude pour l'ensemble des sites universitaires de l'Université de Lorraine, contrairement aux années précédentes pour lesquelles le calcul se faisait uniquement sur les villes d'Epinal, Metz et Nancy.

Depuis des années nous constatons et dénonçons la **précarité étudiante**. Il est important de souligner que la précarité chez les jeunes est de plus en plus forte. En effet, la crise sanitaire a accentué et accéléré la vulnérabilité de ce public déjà très touché. Il est alors indispensable de poursuivre cet effort dans l'optique de véritablement améliorer les conditions de vie des étudiants.

Par ailleurs, il est à noter que les étudiants de Moselle-Est² ne disposent toujours pas des repas à 1€. Il semblerait que ça ne soit toujours pas le cas pour cette rentrée, même pour les étudiants boursiers. De ce fait, ces étudiants ne jouissent d'aucune baisse de leurs frais.

Ayant pour objectif de venir en aide à la population estudiantine, Fédélor et l'ensemble de son réseau se mobilise au quotidien en mettant en place de nombreux dispositifs pour représenter, aider, accompagner et divertir les étudiants lorrains.

Pheakdey TOUCH
Présidente de Fédélor

1 Pour les étudiants en cursus LMD (Licence - Master - Doctorat), exceptés les étudiants extra-communautaires (EEC)

2 Sites universitaires de Forbach, Sarreguemines et Saint-Alvod

I. ANALYSE SYNTHÉTIQUE DU COÛT DE LA RENTRÉE

Dans notre dossier de coût de la rentrée des étudiants lorrains 2021, pouvons distinguer différents montants liés au niveau d'étude et aux filières de rattachement.

En ce qui concerne les frais spécifiques de rentrée, sur notre territoire, ces derniers connaissent une légère diminution par rapport à l'année précédente :

- **-0,35%** pour les **étudiants en cursus LMD** (Licence - Master - Doctorat), exceptés pour les étudiants extra-communautaires (EEC), équivalent à un coût moyen de **2166,87€** ;
- **-0,34%** pour les **étudiants en cursus ingénieur** (hors Écoles des Mines), équivalent à un coût moyen de **2251,04€** ;

Néanmoins, une très forte augmentation est à souligner pour les étudiants extra-communautaires : **+41,41%**, équivaut à un coût de **3224,87€**.

		2019		2020		2021		
		LMD	LMD + Ingé	LMD	LMD + Ingé	LMD	LMD + Ingé	LMD + Ingé + EEC
Frais spécifique de rentrée		1 226,40 €	1 310,57 €	1 234,33 €	1 318,50 €	1 219,16 €	1 303,33 €	2 277,16 €
Frais de la vie courante	Metz	1 007,34 €		1 049,08 €		1 053,78 €		
	Nancy	1 004,09 €		1 031,83 €		1 037,53 €		
	Epinal	945,49 €		960,73 €		971,93 €		
	St-Dié-Des-Vosges	-		-		957,03 €		
	Lunéville	-		-		980,73 €		
	Thionville-Yutz	-		-		1 081,53 €		
	Saint-Avold	-		-		1 015,53 €		
	Longwy	-		-		1 057,03 €		
	Sarreguemines	-		-		1 002,83 €		
	Bar-le-Duc	-		-		925,53 €		
	Forbach	-		-		1 057,53 €		
	MOYENNE DES VILLES Nancy - Metz - Epinal	985,64 €		1 013,88 €		1 021,08 €		
	MOYENNE DES VILLES Toutes les villes	-		-		1 012,82 €		

Coût de la rentrée Nancy - Metz - Epinal	2 212,04 €	2 296,21 €	2 248,21 €	2 332,38 €	2 240,24 €	2 324,41 €	3 298,24 €
EVOLUTION	-	-	1,64%	1,58%	-0,35%	-0,34%	41,41%
Coût de la rentrée Toutes les villes	-	-	-	-	2 231,98 €	3 627,74 €	2 277,58 €
EVOLUTION	-						

Contrairement à l'année précédente, l'Université de Lorraine ne peut exonérer l'ensemble des étudiants extra-communautaires de leur frais d'inscription. Malgré un nom alléchant, le programme "Bienvenue en France" fait vite déchanter. Les étudiants extra-communautaires voient alors leur coût de la rentrée très fortement augmenter. Les étudiants extra-communautaires sont ceux n'étant pas ressortissants des Etats de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen, de Monaco, Suisse, Andorre et résidents au Québec.

Il est à noter que les frais peuvent différer selon la situation des étudiants. Toutes les informations sont disponibles sur le site «Campus France».

I. RÉCAPITULATIF DES FRAIS

A. Frais spécifiques de rentrée

	2019				2020				2021				EEC**	
	Etudiants*			Cursus Ingé. (hors Mines)	Etudiants*			Cursus Ingé. (hors Mines)	Etudiants*			Cursus Ingé. (hors Mines)	Licence + Cycle prép Ingé. (hors Mines)	Master + Ingé. (hors Mines)
	Licence	Master	Doctorat		Licence	Master	Doctorat		Licence	Master	Doctorat			
Droits d'inscription	170,00 €	243,00 €	380,00 €	601,00 €	170,00 €	243,00 €	380,00 €	601,00 €	170,00 €	243,00 €	380,00 €	601,00 €	2 770,00 €	3 770,00 €
CVEC	91,00 €	91,00 €	91,00 €	91,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €	92,00 €
Complémentaire Santé	332,00 €	332,00 €	332,00 €	332,00 €	333,60 €	333,60 €	333,60 €	333,60 €	310,76 €	310,76 €	310,76 €	310,76 €	310,76 €	310,76 €
Assurance logement	68,25 €	68,25 €	68,25 €	68,25 €	68,25 €	68,25 €	68,25 €	68,25 €	69,10 €	69,10 €	69,10 €	69,10 €	69,10 €	69,10 €
Matériel pédagogique	250,82 €	250,82 €	250,82 €	250,82 €	256,15 €	256,15 €	256,15 €	256,15 €	262,97 €	262,97 €	262,97 €	262,97 €	262,97 €	262,97 €
Frais d'agence	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €
TOTAL	1 132,07 €	1 205,07 €	1 342,07 €	1 563,07 €	1 140,00 €	1 213,00 €	1 350,00 €	1 571,00 €	1 124,83 €	1 197,83 €	1 334,83 €	1 555,83 €	3 724,83 €	4 724,83 €

	Evolution											
	Etudiants*						Cursus Ingé. (hors Mines)	EEC**				
	Licence	Master	Doctorat					Licence + Cycle prép Ingé. (hors Mines)	Master + Ingé. (hors Mines)			
Droits d'inscription	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2 600,00 €	1529,41%	3 527,00 €	1451,44%
CVEC	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Complémentaire santé	-22,84 €	-6,85%	-22,84 €	-6,85%	-22,84 €	-6,85%	-22,84 €	-6,85%	-22,84 €	-6,85%	-22,84 €	-6,85%
Assurance logement	0,85 €	1,25%	0,85 €	1,25%	0,85 €	1,25%	0,85 €	1,25%	0,85 €	1,25%	0,85 €	1,25%
Matériel pédagogique	6,82 €	2,66%	6,82 €	2,66%	6,82 €	2,66%	6,82 €	2,66%	6,82 €	2,66%	6,82 €	2,66%
Frais d'agence	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	-15,17 €	-1,33%	-15,17 €	-1,25%	-15,17 €	-1,12%	-15,17 €	-0,97%	2 584,83 €	226,74%	3 511,83 €	289,52%

B. Frais de la vie courante à Metz Métropole

	2019		2020		2021		Evolution			
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers		Etudiants non-boursiers	
Loyers et charges	416,00 €	416,00 €	445,00 €	445,00 €	447,50 €	447,50 €	2,50 €	0,56%	2,50 €	0,56%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	20,00 €	66,00 €	-46,00 €	-69,70%	0,00 €	0,00%
Téléphone et Internet	50,33 €	50,33 €	51,32 €	51,32 €	54,99 €	54,99 €	3,67 €	7,15%	3,67 €	7,15%
Transport	91,09 €	95,59 €	94,72 €	99,22 €	95,50 €	100,00 €	0,78 €	0,82%	0,78 €	0,79%
Loisirs	73,00 €	73,00 €	74,80 €	74,80 €	76,40 €	76,40 €	1,60 €	2,14%	1,60 €	2,14%
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	308,67 €	308,67 €	314,99 €	314,99 €	334,14 €	334,14 €	19,15 €	6,08%	19,15 €	6,08%
TOTAL	1 005,09 €	1 009,59 €	1 046,83 €	1 051,33 €	1 028,53 €	1 079,03 €	-18,30 €	-1,75%	27,70 €	2,63%

MOY	1 007,34 €	1 049,08 €	1 053,78 €
-----	------------	------------	------------

Le MET', réseau des transports en commun de Metz Métropole, propose des titres réservés aux bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et de l'Aide Médicale de l'Etat (AME). Pour cette année 2021, ces titres sont au tarif mensuel de 18,50€.

C. Frais de la vie courante à la Métropole du Grand Nancy

	2019		2020		2021		Evolution			
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers		Etudiants non-boursiers	
Loyers et charges	415,00 €	415,00 €	430,00 €	430,00 €	433,50 €	433,50 €	3,50 €	0,81%	3,50 €	0,81%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	20,00 €	66,00 €	-46,00 €	-69,70%	0,00 €	0,00%
Téléphone et Internet	50,33 €	50,33 €	51,32 €	51,32 €	54,99 €	54,99 €	3,67 €	7,15%	3,67 €	7,15%
Transport	89,59 €	92,59 €	93,22 €	96,22 €	94,00 €	97,00 €	0,78 €	0,84%	0,78 €	0,81%
Loisirs	73,00 €	73,00 €	74,80 €	74,80 €	76,40 €	76,40 €	1,60 €	2,14%	1,60 €	2,14%
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	308,67 €	308,67 €	314,99 €	314,99 €	334,14 €	334,14 €	19,15 €	6,08%	19,15 €	6,08%
TOTAL	1 002,59 €	1 005,59 €	1 030,33 €	1 033,33 €	1 013,03 €	1 062,03 €	-17,30 €	-1,68%	28,70 €	2,78%
MOY	1 004,09 €		1 031,83 €		1 037,53 €					

Cette année, le réseau de transport en commun de la Métropole du Grand Nancy, Réseau Stan, propose un abonnement mensuel illimité à 20€ pour les étudiants et à 17€ pour les étudiants boursiers et ASA - Aide Spécifique Annuelle.

D. Frais de la vie courante à Épinal

	2019		2020		2021		Evolution			
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers	Etudiants boursiers		Etudiants non-boursiers	
Loyers et charges	359,00 €	359,00 €	362,00 €	362,00 €	371,50 €	371,50 €	9,50 €	2,62%	9,50 €	2,62%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	20,00 €	66,00 €	-46,00 €	-69,70%	0,00 €	0,00%
Téléphone et Internet	50,33 €	50,33 €	51,32 €	51,32 €	54,99 €	54,99 €	3,67 €	7,15%	3,67 €	7,15%
Transport	88,49 €	88,49 €	91,62 €	91,62 €	91,90 €	91,90 €	0,28 €	0,31%	0,28 €	0,31%
Loisirs	73,00 €	73,00 €	74,80 €	74,80 €	76,40 €	76,40 €	1,60 €	2,14%	1,60 €	2,14%
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	308,67 €	308,67 €	314,99 €	314,99 €	334,14 €	334,14 €	19,15 €	6,08%	19,15 €	6,08%
TOTAL	945,49 €	945,49 €	960,73 €	960,73 €	948,93 €	994,93 €	-11,80 €	-1,23%	34,20 €	3,56%
MOY	945,49 €		960,73 €		971,93 €					

E. Frais de la vie courante à Saint-Dié-Des-Vosges

	2021	
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers
Loyers et charges	353,50 €	353,50 €
Repas RU	20,00 €	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €	54,99 €
Transport	95,00 €	95,00 €
Loisirs	76,40 €	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €	334,14 €
TOTAL	934,03 €	980,03 €
MOY	957,03 €	

F. Frais de la vie courante à Lunéville

	2021	
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers
Loyers et charges	386,50 €	386,50 €
Repas RU	20,00 €	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €	54,99 €
Transport	85,70 €	85,70 €
Loisirs	76,40 €	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €	334,14 €
TOTAL	957,73 €	1 003,73 €
MOY	980,73 €	

G. Frais de la vie courante à Thionville-Yutz

	2021	
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers
Loyers et charges	470,00 €	470,00 €
Repas RU	20,00 €	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €	54,99 €
Transport	103,00 €	103,00 €
Loisirs	76,40 €	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €	334,14 €
TOTAL	1 058,53 €	1 104,53 €
MOY	1 081,53 €	

H. Frais de la vie courante à Saint-Avold

	2021
	Etudiants
Loyers et charges	385,00 €
Repas (Cantine Lycée)	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €
Transport	99,00 €
Loisirs	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €
TOTAL	1 015,53 €

I. Frais de la vie courante à Longwy

	2021	
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers
Loyers et charges	441,50 €	441,50 €
Repas RU	20,00 €	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €	54,99 €
Transport	107,00 €	107,00 €
Loisirs	76,40 €	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €	334,14 €
TOTAL	1 034,03 €	1 080,03 €
MOY	1 057,03 €	

J. Frais de la vie courante à Sarreguemines

	2021
	Etudiants
Loyers et charges	382,50 €
Repas (Cantine Lycée)	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €
Transport	88,80 €
Loisirs	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €
TOTAL	1 002,83 €

K. Frais de la vie courante à Bar-le-Duc

	2021	
	Etudiants boursiers	Etudiants non-boursiers
Loyers et charges	335,00 €	335,00 €
Repas RU	20,00 €	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €	54,99 €
Transport	82,00 €	82,00 €
Loisirs	76,40 €	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €	334,14 €
TOTAL	902,53 €	948,53 €
MOY	925,53 €	

L. Frais de la vie courante à Forbach

	2021
	Etudiants
Loyers et charges	434,00 €
Repas (Cantine Lycée)	66,00 €
Téléphone et Internet	54,99 €
Transport	92,00 €
Loisirs	76,40 €
Alimentation, vêtements, hygiène et divers	334,14 €
TOTAL	1 057,53 €

M. Conclusion

Quelques soient les villes, une diminution des frais de la vie courante pour les **étudiants boursiers** est observée, sauf pour les villes de Moselle-Est. En effet, cette diminution s'explique par la baisse du prix du repas au Restaurant Universitaire (RU), passant de 3,30€ en moyenne au tarif social de 1,00€.

Néanmoins, il est à souligner une augmentation des tarifs sur tous les autres postes. La situation des étudiants non-boursiers est alors de plus en plus critique alors qu'une réforme des bourses est annoncée depuis 2017.

Il est à noter également qu'au sein du territoire de Moselle-Est (Forbach, Saint-Avold et Sarreguemines), les étudiants se restaurent dans les cantines scolaires des lycées puisqu'aucun RU ne se situe à proximité. **Par conséquent, ces étudiants n'ont pas pu privilégier des repas à tarif social de 1€ mis en place suite à la crise sanitaire, le CROUS Lorraine n'ayant toujours pas mis en place de convention avec la région.**

III/ ANALYSE DES FRAIS POSTE PAR POSTE

A. Frais d'inscription

Les frais d'inscriptions aux diplômes nationaux sont chaque année fixés par arrêté ministériel. Cette année et depuis plusieurs années, ces frais pour les étudiants (hors étudiants extra-communautaires) sont les suivants :

- **170€ en licence et DUT/BUT**
- **243€ en master**
- **380€ en doctorat**
- **601€ en cursus ingénieur excepté pour l'Ecole des Mines**

Suite à la mise en place du plan "Bienvenue en France" annoncé par le gouvernement en 2019, les étudiants extra-communautaires s'inscrivant pour la première fois à l'Université de Lorraine devront s'acquitter des frais d'inscriptions suivants :

- **2770€ en licence, DUT et cycle préparatoire ingénieur**
- **3770€ en master et ingénieur excepté l'Ecole des Mines**

Jusqu'à présent, les étudiants extra-communautaires s'étant inscrits à l'Université de Lorraine s'étaient vu exonérés de ces frais d'inscriptions à la rentrée 2019 suite à une volonté de l'Université de Lorraine ainsi qu'à la rentrée 2020 qui s'explique par la crise sanitaire de la COVID-19.

Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité : Comme son nom l'indique ces frais ne sont pas obligatoires. Depuis plusieurs années, Fédélor se bat contre ces dernières qui parfois ne sont pas présentées comme facultatives. Il est tout de même important de souligner que pour cette année les tarifs de ces prestations ont diminué ou ont été supprimés pour certaines. Nous continuerons alors de nous mobiliser pour les étudiants ingénieurs afin qu'ils puissent jouir pleinement de leur cursus en études supérieures de façon qualitative et à moindre coût.

B. Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVE-C)

Depuis 2018, chaque étudiant s'inscrivant dans l'enseignement supérieur est soumis au paiement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVE-C). La somme de cette dernière reste stable par rapport à l'année dernière et reste donc à 92€. Lors de sa première mise en place en 2018, la CVEC s'élevait à hauteur de 90€.

À savoir que les étudiants boursiers du CROUS et de la région peuvent bénéficier d'un remboursement de CVE-C sur demande.

Les frais mentionnés ci-dessus sont les seuls que l'université et/ou les établissements publics doivent demander aux étudiants.

Comme chaque année, en plus de ces frais de rentrée officiels, Fédélor déplore l'ajout de frais de **rentrée cachés, complémentaires et illégaux** : matériels pédagogiques supplémentaires et spécifiques à chaque filière, formations supplémentaires obligatoires. Les prestations optionnelles doivent clairement être annoncées en tant que telles et ne doivent pas mettre en péril la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants les plus précaires. Fédélor continuera de s'opposer et de dénoncer tous les frais qui sortiront du cadre légal.

C. Complémentaire santé

Le RSSE - Régime de Sécurité Sociale Étudiante - a pris fin à la rentrée 2019. Les étudiants sont donc maintenant rattachés au régime général leur permettant de bénéficier d'une bien meilleure prise en charge ainsi qu'une meilleure qualité de service.

Cependant, cela ne signifie pas que les frais liés à la santé n'existent plus. Cette année, on peut observer une baisse conséquente (-6,85%) des tarifs des complémentaires santé pour les étudiants lorrains qui restent indispensables pour la prise en charge de la part mutuelle¹.

D. Matériel pédagogique

Pour notre base de calcul, nous prenons en compte l'achat du matériel d'écriture, des fournitures diverses ainsi qu'un sac à dos. A noter que pour cette rentrée 2021-2022, une augmentation de **2,66%** est observée passant de **256,15€** en 2020 à **262,97€** en 2021. Ce panier moyen ne cesse d'augmenter d'année en année. En effet, on constate une augmentation de 26,31€ en 6 ans ce qui représente une hausse de **11,07%**.

Certaines associations du réseau de Fédélor pratiquent des achats de livres et/ou fournitures scolaires groupés afin de réduire les prix d'achat. Fédélor invite alors les étudiants à se renseigner auprès de leurs BDE/associations pour profiter de ces offres qui peuvent faire baisser le coût de la rentrée de plusieurs dizaines d'euros.

¹ Part non prise en charge par le régime général

E. Logement

1. Assurance logement

Afin de pouvoir louer un logement, il est obligatoire de s'acquitter d'une assurance logement. Les prix varient en fonction du nombre de pièces du logement et peuvent également varier selon les agences.

A noter qu'il existe deux types de garanties :

- **La garantie de base comprenant les dégâts des eaux, incendies et effractions**
- **La garantie complémentaire vol**

2. Frais d'agence

Depuis 2015, les frais d'agence et d'état des lieux sont encadrés par la loi. Un taux par mètre carré maximum est défini à 8€/m² de frais d'agence. S'ajoute à cela 3€/m² de frais d'état des lieux. Ce taux étant fixé par la loi, les frais d'agence maximum pour la location d'un appartement n'ont pas augmenté depuis 2015.

Ainsi, pour un appartement de 30 m², le montant maximum des frais d'agence est de 240€ + 90€ soit 330€.

Depuis plusieurs années, un dispositif a été mis en place par l'Etat visant à aider les étudiants ne trouvant pas de garant : VISALE.

Le dispositif VISALE - Visa pour le Logement et l'Emploi - est une caution locative gratuite garantissant le paiement du loyer et des charges locatives au propriétaire en cas de problème de paiement. Il permet ainsi de renforcer le dossier en tant que candidat locataire, de couvrir le loyer en cas de difficulté de paiement pendant toute la durée du bail, de sécuriser les revenus locatifs des bailleurs pendant toute la durée du bail et d'assurer ces derniers en cas de dégradations du logement.

Pour pouvoir en bénéficier, plusieurs critères sont pris en compte. Peuvent prétendre à ce dispositif les jeunes de moins de 30 ans quelle que soit leur situation professionnelle.

Fédélor soutient cette solution qui est une garantie fiable pour tout étudiant constituant un dossier sérieux pour un logement et déplore les agences n'acceptant toujours pas ce dispositif.

3. Loyer

Chaque année on peut constater une augmentation des loyers alors que les aides ne font que diminuer. Dénoncée depuis le début de la crise sanitaire, la situation des étudiants se fait de plus en plus précaire. En effet, même si aujourd'hui tout le monde a conscience de la situation difficile dans laquelle se trouvent les étudiants, les aides pérennes à destination de ce public ne voient pas le jour.

F. Alimentation

Comme chaque année, nous étudions le cas d'un étudiant se rendant tous les jours au Restaurant Universitaire (RU) du CROUS pour se nourrir. Un étudiant se rend en moyenne 20 jours par mois au RU pour y manger au déjeuner.

Pour la rentrée universitaire 2021, les étudiants boursiers pourront encore bénéficier des repas au tarif social de 1€ représentant un coût mensuel de 20€. Malheureusement, pour les étudiants non boursiers, le prix du repas sera en moyenne de 3,30€ représentant un coût mensuel de 66€.

Les étudiants en situation de précarité pourront bénéficier dès cette rentrée des repas à tarif social de 1€. Cependant, aucun critère ne permet de caractériser ces étudiants dits "en situation de précarité".

Fédélor dénonce l'abandon des étudiants en Moselle-Est par le CROUS qui ne peuvent pas bénéficier des repas à 1€.

Le repas à 1€ pour les étudiants boursiers et/ou en situation de précarité et/ou bénéficiant des aides d'urgence est salué par Fédélor. Cependant, cette mesure reste insuffisante puisqu'elle ne représente pas une solution qui permet un avenir pérenne pour le CROUS. Depuis plusieurs années, Fédélor demande une refonte des bourses sur critères sociaux qui fonctionnent par échelons. Or, une linéarisation permettrait de répondre aux besoins des étudiants et de proposer des solutions plus adaptées.

ZOOM - AGORAé

Initié en 2010 par la FAGE - Fédérations des Associations Générales Étudiantes -, le projet AGORAé répond à un constat de précarisation continue de la population étudiante qui s'est notamment accentuée avec la crise sanitaire et le confinement.

Les AGORAé, épicerie sociale et solidaire étudiante, sont des espaces d'échange et de solidarité se composant d'un lieu de vie permettant aux étudiants de travailler, de se détendre et/ou de rencontrer le monde associatif. Les AGORAé apportent également une aide qu'elle soit de nature alimentaire et/ou administrative.

Sur le territoire lorrain, trois AGORAé sont présentes et gérées par Fédélor :

Nancy Lionnois

Metz Saulcy

Nancy CLSH - Campus Lettres et Sciences Humaines qui sera inaugurée en Septembre

G. Téléphonie & Internet

De nos jours, et davantage depuis le début de la crise sanitaire, une connexion Internet de qualité est indispensable à tout étudiant afin de suivre correctement ses études.

Depuis plusieurs années, les offres de téléphonie/internet ne cessent d'augmenter. Pour cette rentrée 2021, on relève une augmentation moyenne de 7,14%.

	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution	
Orange	52,98 €	49,49 €	50,99 €	52,99 €	58,99 €	6,00 €	11,32%
Free	55,98 €	52,48 €	44,99 €	50,98 €	55,98 €	5,00 €	9,81%
SFR	55,48 €	46,00 €	55,00 €	50,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00%
Moyenne	54,81 €	49,32 €	50,33 €	51,32 €	54,99 €	3,67 €	7,14%

Le tarif des offres de téléphonie/Internet pris en compte correspondent à une moyenne des tarifs pratiqués par des grands opérateurs (Orange, Free et SFR) pour une offre "Multi Pack" (téléphonie mobile et Internet).

Les résidences universitaires du CROUS et les sites d'enseignement supérieur disposent d'un accès Wi-Fi qui devient de plus en plus stable au fil des années. Chaque étudiant dispose de codes d'accès qui permettent un accès depuis les différents sites d'enseignement supérieur en Lorraine, en France et dans plus de 100 pays dans le monde. Néanmoins, il semblerait que le réseau Wi-Fi du CROUS, même si plus stable qu'avant, ne fonctionne pas de façon optimale. De ce fait, nombreux sont les étudiants qui se rendent à l'Agoraé pour se procurer des clés 4G afin de pouvoir disposer d'une connexion internet.

H. Mobilité

Chaque année, dans la plupart des villes, on peut constater une augmentation des titres de transport. Les tarifs annuels restent plus avantageux que les abonnements mensuels. Fédélor encourage donc les étudiants à se tourner vers ces abonnements si l'étudiant reste toute l'année dans la ville d'étude. Pour autant, les frais de rentrée étant déjà élevés, il pourrait être difficile pour certains étudiants de déboursier une somme importante pour un abonnement annuel.

I. Loisirs & Culture

Comme chaque année, sont pris en compte les achats suivants pour notre base de calcul :

- 2 livres par mois à 11€ le prix moyen du livre
- Le montant moyen des sorties estimé par l'enquête de l'OVE en 2010

Il est à noter une augmentation de 2,14% depuis l'année dernière passant ainsi de 74,80€ en 2020 à 76,40€ en 2021.

Fédélor et ses associations adhérentes proposent des événements culturels à bas coût, voire gratuits tout au long de l'année universitaire.

L'Université de Lorraine, par le biais de ses différentes structures, propose aux étudiants différents événements et activités :

- Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) permet également aux étudiants de bénéficier d'offres sportives.
- Le TUN (Théâtre Universitaire de Nancy) offre aux étudiants la possibilité de pratiquer le théâtre ou de découvrir des spectacles.

Jeun'Est est un portail mis en place par la région Grand-Est, permettant aux jeunes de 15 à 29 ans de bénéficier de plusieurs avantages auprès de différents partenaires. Ce portail recense toutes les informations et avantages :

- Sport : participation à des manifestations sportives
- Culture : Voir un spectacle, aller au cinéma, acheter des livres, tout cela à tarif réduit
- Tourisme
- Bons plans et jeux concours

J. Équipement divers

Pour notre base de calcul sur les équipements divers, nous prenons en compte des budgets informatiques, vêtements, hygiène et entretien.

Données :

- Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%.
- Vestimentaire : un ensemble (jean, tee-shirt, sweat).
- Hygiène : lot de "base" de produits d'hygiène.
- Entretien : produits d'entretien.

Ces nombreux produits sont jugés indispensables. Nous prenons en compte l'achat d'un ordinateur «classique» permettant le traitement de texte et le lancement de logiciels peu utilisateurs de ressources. Certaines études peuvent nécessiter l'achat d'un ordinateur plus puissant, ce qui peut faire augmenter la part d'équipement d'un budget d'étudiant.

Les bibliothèques universitaires de l'Université de Lorraine proposent des prêts d'ordinateurs d'appoint aux étudiants. Nous invitons les étudiants à se renseigner auprès de l'accueil des bibliothèques pour obtenir davantage d'informations.

Pour pallier cette augmentation et limiter la fracture numérique, Fédélor, à l'aide de ces partenaires, a pu faire profiter les étudiants dans le besoin d'ordinateurs, d'ordinateurs portables et de clé 4G.

Parmi les produits d'hygiène, les serviettes hygiéniques représentent un réel coût chaque mois. Afin de pouvoir répondre à ce besoin essentiel, Fédélor, par le biais de ses AGORAé, met à disposition des lots de serviettes hygiéniques gratuites.

À noter que dès la rentrée 2021-2022, l'Université de Lorraine va mettre à disposition gratuitement des serviettes hygiéniques à des destinations des étudiantes. Fédélor félicite l'UL de cette démarche et de la mise en place de ce projet.

IV. FOCUS

A. Précarité numériques

Le confinement a mis en évidence les difficultés d'une proportion significative d'étudiants à suivre leur formation et à accéder aux ressources numériques de leur établissement. Des étudiants ont décroché faute d'équipement ou de connexion internet adaptés. 3 à 4% des étudiants auraient décroché durant la crise sanitaire selon une enquête de l'association des vice-présidents d'université chargé du numérique ce qui représente environ 50 000 étudiants. La crise sanitaire a mis en lumière de grandes inégalités en matière d'équipement informatique et de connexion Internet. Cette fracture numérique s'explique non seulement par des facteurs sociaux mais également par des facteurs géographiques.

Une proportion d'étudiants est aujourd'hui déconnectée. Ils utilisent essentiellement leur forfait téléphonique en partage de connexion. Or, l'utilisation du partage de connexion n'est pas une solution pérenne pour assurer la continuité des formations par les étudiants. D'autres étudiants qui ne pouvaient investir dans du matériel informatique et/ou qui ne disposaient pas de connexion à Internet se rendaient dans les BU mais dont les accès sont encore aujourd'hui très restreints. Toujours d'après l'enquête citée précédemment, enquête menée auprès de 43 établissements, 1,5% des étudiants ne disposerait pas d'ordinateur ce qui correspond à 30 000 étudiants sur 2 millions). De son côté, l'OVE - Observatoire de la Vie Étudiante - a réalisé une étude à la suite du premier confinement auprès de 6 000 jeunes : 8% de ces jeunes ne disposent pas d'ordinateur. Néanmoins, il est à noter que les disparités sont grandes entre les différents territoires.

La conférence des présidents d'université, mais aussi des rectorats et des présidents de région ont demandé aux opérateurs de téléphonie d'adapter les forfaits mobiles permettant ainsi aux étudiants d'utiliser plus facilement le partage de connexion. Les régions ont fait des démarches similaires et ont obtenu des réponses favorables.

Une chose est certaine : le confinement aura fait évoluer les usages des équipements numériques.

B. Bien-être et santé mentale des étudiants

Depuis le premier confinement, de nombreuses enquêtes ont été réalisées et ont révélé une augmentation de la détresse psychologique chez les étudiants caractérisés par des signes de dépression, d'anxiété ou encore de sentiment de solitude et/ou d'isolement. La crise sanitaire n'a fait qu'accroître des fragilités bien connues au sein de la population étudiante mais bien souvent délaissées voire ignorées. Longtemps considérée comme un sujet tabou, la santé mentale est aujourd'hui plus qu'une préoccupation.

Dans une enquête menée durant le premier confinement auprès de 70 000 étudiants, le Centre National de Ressources et Résilience et le Fonds FHF Recherche & Innovation révèlent un taux élevé de troubles psychologiques : 43% des étudiants interrogés présentent au moins un trouble de santé. Cette enquête s'est également penchée sur l'incidence de facteurs extérieurs tels que les facteurs socio-démographiques, médicaux, sociaux, ... L'enquête a révélé que les étudiants en situation de précarité, souffrant d'un manque d'interaction sociale, d'antécédents psychiatriques ou bénéficiant d'une faible qualité d'information apparaissent davantage susceptibles de présenter des troubles. A l'inverse, les étudiants vivant avec leur famille pendant le confinement ou habitant en zone rurale présentent un taux moins élevé de symptômes. Enfin, cette enquête a fait ressortir un manque de prise en charge médicale des troubles psychologiques constatés chez les étudiants.

La crise sanitaire de la COVID-19 a eu un impact délétère sur la santé mentale des étudiants. Il devient nécessaire de renforcer la prévention, la surveillance et l'accès aux soins pour les étudiants.

Face à cette problématique, Fédélor a mis en place plusieurs actions et dispositifs pour agir pour la santé mentale des étudiants.

C. Fédélor - Fédération Étudiante de Lorraine

Fédélor, issue de la fusion de deux fédérations étudiantes historiques, (FEDEN et Interasso Lorraine), regroupe les associations étudiantes et les élus de Lorraine.

Fédélor **représente et défend** avec conviction les étudiants lorrains auprès des institutions universitaires et des collectivités territoriales. Son système de **démocratie participative** permet à chacun des adhérents des associations étudiantes du réseau d'être force de proposition portant ainsi la voix de plus de 4 500 étudiants, et œuvrant au quotidien au profit des **90 000 étudiants lorrains**.

Depuis 2015, Fédélor a développé son influence, son réseau et ses initiatives et s'est implantée à Nancy, Metz et dans certains campus délocalisés et est devenue la **première organisation représentative étudiante de Lorraine**.

Fédélor est une fédération **indépendante** de toute idéologie politique, religieuse ou autre. Toutefois, Fédélor est attachée à la démocratie, raison pour laquelle elle promeut la **citoyenneté étudiante**. Enfin, Fédélor promeut des idées de **tolérance**, de **débat** et de **solidarité**.

CONTACTS PRESSE



MENZRI Samy
Secrétaire Général
samy.menzri@fedelor.org
06.41.74.57.07



TOUCH Pheakdey
Présidente
pheakdey.touch@fedelor.org
06.66.76.28.24